

Les effets de la recherche sur le traitement des adolescents en difficulté

par Marc Le Blanc¹

École de psychoéducation, Université de Montréal

Au moment où une nouvelle Loi sur les jeunes contrevenants est discutée, il devient essentiel de se rappeler des effets parfois pervers des résultats des recherches évaluatives. Les gestionnaires du réseau des centres résidentiels québécois pour les adolescents, responsables de la mise sous garde, se sont préoccupés de l'évaluation des résultats obtenus. Ils ont mis sur pied huit commissions d'enquêtes entre 1975 et 1998. De plus, ils ont demandé de nombreux rapports et produit des énoncés de politiques. En outre, ils ont encouragé des recherches scientifiques, peu nombreuses il va s'en dire, sur l'efficacité des centres résidentiels².

Dans ce contexte, la diffusion des recherches a pris plusieurs formes. Il s'agit, d'abord, de livres, de rapports et d'articles scientifiques. Ensuite, plusieurs conclusions ont été véhiculées par les médias, cela sans compter les conférences et les formations. Il ne faut pas oublier les rencontres impromptues avec des gestionnaires et des éducateurs. Toutefois, tous ces moyens laissent une large place à l'interprétation personnelle des résultats des recherches. Voilà la plus grande limite du transfert des connaissances. Cet article présente deux exemples de résultats de recherches qui ont amené des effets pervers ; d'autres exemples sont analysés dans un autre texte³.

Durée du séjour

Au moment où a débuté notre évaluation de Boscoville, les mauvaises langues affirmaient que les résultats obtenus s'expliquaient par la sélection. Boscoville n'accueillait que les meilleurs cas, c'est-à-dire les plus intelligents et les moins inadaptés. Par contre, une recherche a démontré que malgré un nombre significatif d'adolescents refusés ou qui quittaient volontairement Boscoville, cette accusation ne pouvait être confirmée⁴. De plus, deux résultats importants ont été mis à jour. Premièrement, les adolescents qui séjournèrent plus de deux années ne faisaient plus de gains notables en termes de développement psychologique à partir de ce moment-là. Deuxièmement, les gains étaient obtenus après un séjour d'une durée de douze à quinze mois selon les individus.

Ces résultats supportaient une autre façon de faire progresser la politique de la déinstitutionnalisation. La longueur excessive des séjours en centre résidentiel a été confirmée par une étude sur l'ensemble des centres résidentiels du Québec⁵ et, en conséquence, une politique est venue bannir les séjours de plus de deux ans. Cette politique permettait d'ajuster la durée du séjour aux besoins des adolescents et elle donnait une marge de manoeuvre suffisante aux éducateurs pour réussir une réadaptation.

Au début des années 1980, les impératifs cliniques et organisationnels étaient donc rencontrés. Les résultats de la recherche avaient donné lieu à une politique raisonnable. Par contre, tous les gestionnaires et praticiens qui oeuvrent aujourd'hui dans les mesures résidentielles reconnaissent qu'un séjour de plus d'une année est maintenant rare. Les seules statistiques disponibles concernent les jeunes

contrevenants du Québec⁶. La proportion des placements sous garde en milieu fermé de six mois et moins représentait est passée de 55% en 1984-1985 à 80% en 1993-1994. Il en va de même pour les placements sous garde en milieu ouvert, elle a augmenté de 36% en 1984-1985 à 82% en 1993-1994. Le réseau d'aide aux jeunes contrevenants a donc continué à favoriser une diminution de la durée du séjour en centre résidentiel.

Cette diminution des durées de séjour rend donc impossible la réadaptation des adolescents en difficulté puisque nos travaux montrent que l'on ne peut pas espérer des changements significatifs avant une année. Il s'agit donc d'une perversion grave d'une politique raisonnable compte tenu du niveau d'inadaptation sociale et personnelle des adolescents judiciairisés⁷. Par exemple, 63% des adolescents protégés par le tribunal avaient déjà fait l'objet de mesures, alors que 40% des jeunes contrevenants étaient dans la même situation.

L'efficacité des centres résidentiels, de l'idéal à la réalité

Selon nos observations, Boscoville proposait un traitement bien conçu et appliqué par un personnel compétent; le milieu de vie était sain et le programme mis en oeuvre avait un très haut niveau de qualité. Les résultats attendus étaient en proportion et Boscoville soutenait qu'ils étaient excellents et que le modèle psychoéducatif s'appliquait à tous les adolescents en difficulté. Les résultats, à première vue, étaient excellents⁸. Les adolescents en difficulté y faisaient des gains statistiquement significatifs pendant leur séjour, cela en termes d'adaptation sociale et psychologique. Ces acquis pouvaient être attribués au traitement parce qu'ils excédaient ceux des adolescents non traités ou ceux d'adolescents placés dans d'autres centres résidentiels. Ils dépassaient donc ce qui pouvait provenir de la maturation au cours de l'adolescence. Par contre, les évaluations de Boscoville et de Boys' Farm démontraient que la personnalité des jeunes délinquants n'était pas transformée; le fonctionnement psychologique n'était qu'amélioré⁹.

Après le séjour à Boscoville, ces gains se manifestaient par un niveau de récidive plus faible et par une meilleure intégration sociale que d'autres centres résidentiels¹⁰. S'il y avait récidive, elle était plutôt rapide, moins de la moitié des anciens passaient à l'acte dans les deux années qui suivaient leur départ. Elle était rarement plus grave, c'est-à-dire caractérisée par les délits plus sérieux. Il y avait des différences importantes suivant que le traitement avait été complet ou non et ceci à l'avantage de ceux qui allaient jusqu'au bout. Finalement, et c'est sûrement un résultat important, la récidive ne dépendait pas du niveau d'amélioration du fonctionnement psychologique pendant le traitement, elle était beaucoup plus déterminée par le style de vie adopté, particulièrement s'il se caractérisait par l'inactivité, les amis délinquants, l'usage de drogue et/ou d'alcool, etc. Il était également apparu à Boys' Farm qu'un processus d'insertion sociale qui impliquait un support réel de la part du centre, permettait de limiter la régression sur le plan du fonctionnement psychologique qui était fréquente après le séjour dans un tel établissement¹¹.

Soulignons, en rétrospective, que les résultats obtenus apparaissent maintenant parmi les meilleurs. En effet, Boscoville réduisait la récidive de 30 % ce qui est dans le champ des traitements les plus

performants. Il faut également indiquer que Boscoville pourrait être caractérisé comme appartenant à la famille des interventions cognitives-comportementales par l'organisation du milieu basé sur un système de responsabilité, par le contenu des activités qui renforçait les habiletés sociales et par la fixation d'objectifs de comportement dont l'atteinte était évaluée régulièrement. C'est justement cette famille d'intervention qui obtient actuellement les meilleurs résultats¹².

Par contre, quelques résultats étaient très décevants. D'abord, la théorie des étapes n'a pas été confirmée. Le résultat le plus décevant a certainement été ce que nous avons nommé l'effet différentiel. Boscoville affirmait que le modèle psychoéducatif s'appliquait à l'ensemble des adolescents en difficulté, par contre nos résultats montraient que l'intervention avait définitivement davantage de succès avec les adolescents qui affichaient des caractéristiques névrotiques qu'avec ceux qui étaient les plus gocentriques. Ces derniers résultats taient confirmés par nos travaux à Boys' Farm¹³. Depuis, il est mieux connu que l'application d'une méthode bien conçue et bien maîtrisée par un personnel compétent ne donne pas des résultats uniformes avec tous les délinquants¹⁴.

Ces conclusions ont été bien accueillies par les détracteurs de Boscoville, et surtout des centres résidentiels en général, et elles ont contribué à créer un nouveau mythe, la psychoéducation ce n'est pas aussi bon que cela, pour remplacer l'ancien, Boscoville n'accueille que les meilleurs cas et c'est pour cela qu'il a de bons résultats. Les résultats n'ont pas été interprétés correctement et ont eu pour conséquence de discréditer le modèle psychoéducatif.

L'effet pervers de ces résultats de la recherche évaluative a été principalement de déstabiliser Boscoville et de décourager les éducateurs. Ils ont perdu confiance en la théorie des étapes pour guider leur action; ils ont tenté d'introduire de nouveaux modèles d'intervention sans la conviction et le support adéquat; ils se sont lancés dans l'expérimentation de mesures alternatives au centre résidentiel (intervenant en milieu scolaire, bateaux, point de service au centre ville, initiation au travail, etc.).

Le résultat final de ce processus a été que le modèle psychoéducatif est devenu diffus. Des éléments du modèle sont alors conservés, d'autres sont oubliés. Ils ne forment plus un tout homogène pour plusieurs raisons, par exemple même à Boscoville des éducateurs ont été engagés sans une formation en psychoéducation et ceux qui en ont une ne l'ont pas reçue dans le cadre du modèle décrit précédemment. Cette désintégration du modèle se manifeste par les données suivantes. L'analyse du climat d'équipe et du climat social dans les unités de plusieurs centres résidentiels pour garçons en 1993, dont Boscoville, montrait que ces derniers obtenaient sensiblement les mêmes moyennes (autour de 6 sur 10), alors que Boscoville obtenait de meilleurs résultats à la fin des années 1970 (autour de 8 sur 10)¹⁵. L'envers de cette désintégration du modèle boscovillien, c'est que les centres résidentiels les plus faibles au cours des années 1970 obtiennent de bien meilleurs résultats maintenant. Ainsi, la prise en charge s'est améliorée tout en s'uniformisant. Les résultats différentiels auraient dû amener les gestionnaires à reconnaître la nécessité d'une certaine spécialisation des services pour mieux desservir l'ensemble des adolescents en difficulté. C'est plutôt le réflexe bureaucratique de l'uniformisation qui a prévalu.

En somme, Boscoville poursuivait un idéal, la rééducation totale de tous les adolescents en difficulté, et

la réalité était tout autres, des améliorations significatives de certaines adolescentes en difficulté. Cet écart entre l'idéal et la réalité a constitué un choc. C'était l'effet pervers de la recherche évaluative. Par ailleurs, les autres centres résidentiels ont progressé vers des services de meilleure qualité en incorporant des composantes du modèle psychoéducatif. Il en a résulté une uniformisation de l'intervention au détriment des besoins particuliers de certaines catégories d'adolescents en difficulté. C'était la perversion des résultats de la recherche évaluative.

Conclusion

Dans cet article, nous avons esquissé une analyse des rapports entre nos recherches évaluatives et les politiques à l'égard des centres résidentiels. Cette analyse n'est définitivement pas complète; toutefois, elle montre déjà certaines des difficultés du transfert des connaissances. Difficultés qui découlent de l'interprétation des résultats de la recherche évaluative à la lumière de la formation, de l'expérience et du rôle social de chacun, mais également des contraintes politiques et administratives du moment. Cette analyse identifie certains effets pervers qui découlent d'un modèle de développement de l'intervention dans lequel la recherche et la pratique sont éloignées l'une de l'autre. Elles obéissent alors chacune aux exigences de leur milieu d'appartenance, qu'il s'agisse de la science, de la gestion ou de l'action éducative. Ces exigences les éloignent davantage qu'elles ne les rapprochent. Comment les réunir? Dans le domaine de l'intervention psychosociale, il nous apparaît nécessaire d'intégrer la recherche et le développement à un milieu d'intervention qui assume quotidiennement une clientèle; il faut donner à ce milieu un mandat précis à cet égard et des ressources supplémentaires; il faut constituer une équipe avec les cliniciens et les gestionnaires les mieux formés, les plus motivés et les plus créatifs; il faut les entourer des meilleures compétences professionnelles; il faut réunir les chercheurs les plus expérimentés; il faut donner à cet organisme le maximum d'autonomie administrative et clinique. Cette description, c'est justement celle d'un hôpital universitaire du domaine de la santé qui se distingue ainsi des autres hôpitaux. Au moment où l'on discute d'une nouvelle Loi sur les jeunes contrevenants, il nous apparaît pertinent de rappeler ce modèle de recherche et développement dans le domaine de la réadaptation en centre résidentiel.

-
1. C.P. 6128, Succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3J7
 2. LE BLANC, M. « Les mesures pour jeune délinquant » dans D. Szabo M. Le Blanc (Eds.), *Traité de criminologie empirique*, (2e édition). Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 1994.
 3. LE BLANC, M. « L'internat et la recherche évaluative, vingt-cinq ans d'échanges au Québec : Des effets pervers à la perversion des résultats de la recherche évaluative » dans G. Gendreau, *Boscoville la tendresse, Boscoville un débat de société*, Montréal, Sciences et culture, 1998a.
 4. LE BLANC, M. *Boscoville: la rééducation évaluée*, Montréal, H.M.H, 1983a.

5. MÉNARD, R. La durée de séjour des bénéficiaires en centre résidentiel, Québec, Ministère des affaires sociales, 1981.
6. JASMIN, M. Les jeunes contrevenants, au nom ... et au-delà de la loi, Québec, Ministère de la santé et des services sociaux et Ministère de la justice, 1995.
7. LE BLANC, M. « Y a-t-il trop d'adolescents placés en internat aux Centres jeunesse de Montréal? », Revue canadienne de psychoéducation, vol. 24, no 2, 1995, p. 93-120.
8. LE BLANC, M., 1983a
9. LE BLANC, M. L'efficacité de l'internat pour la rééducation des jeunes délinquants : modèle homogène, Boscoville; modèle hétérogène, Boys' Farm, Ottawa, Solliciteur Général, 1983b.
10. LE BLANC, M. « Réussite sociale et inadaptation: épidémiologie prospective », Revue Canadienne de Criminologie, vol. 28, no 4, 1986, p. 363-377.
11. LE BLANC, M., 1983b
12. LIPSEY, M. « Effective intervention of serious juvenile offenders: A synthesis of research » dans R. Loeber and D. Farrington (eds). Serious/violent/chronic offenders, Washington, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention Study Group on Serious/Violent/Chronic Offenders, 1998.
13. LE BLANC, M., 1983
14. LE BLANC, M., DIONNE, J., PROULX, J., GRÉGOIRE, J., TRUDEAU-LE BLANC, P. Intervenir autrement: le modèle différentiel et les adolescents en difficulté, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998.
15. LE BLANC, M. « L'intervention de réadaptation en 2010, le prévisible ou le souhaitable », Revue canadienne de psychoéducation, vol. 27, 1998b.